BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca

Volume 11 • Numéro 7
Octobre 2013

Repentigny S'épanouir

Prix Design Mosaïcultures Internationales de Montréal
Lauréate 2013
Pour son œuvre *S'épanouir*

Prix du Carrefour Action Municipale et Famille
Lauréate 2013
Le Fouineur

Prix Innovation et Développement durable
Lauréate 2012
Piscine municipale
Amélioration qualité de l'eau et de l'air

Défi Santé 5/30 Équilibre
Lauréate 2012
Excellence de la promotion

Inauguration du Skate Plaza au parc Maurice-Richard

Aboutissement d'un projet réclamé et attendu par les jeunes planchistes repentignois

Réclamé par les amateurs de planche à roulettes repentignois, le Skate Plaza, résultat d'un projet concerté, a été inauguré au parc Maurice-Richard, le 28 septembre dernier, en présence de plus de 500 jeunes pratiquants passionnés et des athlètes amateurs en provenance du Québec et de l'Ontario.

D'une superficie de 1400 m² au cœur du parc Maurice-Richard, juste à côté de l'école secondaire Félix-Leclerc, avec plusieurs modules d'évolution dédiés au rouli-roulant, ce nouveau parc de planche à roulettes complète un maillage déjà important d'équipements sportifs sur le territoire repentignois. « Nous sommes très fiers de la réalisation d'un tel équipement qui répond à une véritable demande des 18-25 et qui permet la diversification de l'offre sportive. Toutes et tous auront envie de venir à Repentigny pour y pratiquer leur passion, a déclaré la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps.

La création de ce Skate Plaza est le fruit d'un long travail de concertation avec les jeunes adeptes, avec les membres de la commission Sport et loisir et avec ceux de la division Sport du Service des loisirs. Après de nombreuses rencontres, le projet a été entériné le 11 juin dernier par le conseil municipal sur la base d'un budget de 520 000 $ pour l'aménagement de la zone. « Nous avons travaillé de concert avec une communauté de planchistes très dynamique et nous pouvons affirmer haut et fort que le résultat final est le reflet des besoins et des souhaits exprimés. Car les amateurs et l'association SK8 de Repentigny ont complètement participé à ce projet collectivement pensé. Ils ont partagé la conception puis le suivi, assidûment, jusqu'à son inauguration aujourd'hui », précise la mairesse.

Un temple de la glisse

Les longues diagonales aux extrémités en pente ont été privilégiées pour prendre suffisamment de vitesse afin d'exécuter les figures. Chacune des diagonales, d'une largeur variant entre 25 à 30 pieds (8 à 10 m) et d'une longueur de 50 à 60 m, a sa personnalité, avec ses éléments particuliers et son degré de difficulté. Le centre est large et vaste afin de laisser suffisamment de place pour les déplacements et les croisements des diagonales.

« Les jeunes citoyens réclament depuis longtemps une telle infrastructure. Par son design avant-gardiste, ce site deviendra très certainement un attrait récréotouristique pour notre ville », de conclure Mme Chantal Deschamps. D'ailleurs, cette réalisation s'inscrit dans les valeurs de la Politique de sécurité urbaine en réaffirmant l'importance de la sécurité pour la qualité de vie des jeunes et pour la cohésion sociale.

De véritables bains de foule dans les nouvelles piscines extérieures

Travaux de construction, réaménagement et rafraîchissement ont été à l'honneur dans les parcs cet été pour offrir aux Repentignoises et aux Repentignois des espaces accueillants répondant à leurs besoins de nature, de détente et de loisirs. Parmi la vague de projets réalisés dans une quinzaine de parcs aux quatre coins de la ville durant la saison, on compte l'ajout de deux piscines, lesquelles ont été fort fréquentées cet été.

Inauguré le 13 juin dernier, le nouveau bassin de 25 mètres du parc Champigny, accompagné de sa pataugeoire et son jeu d'eau, compte parmi l'une des deux nouvelles piscines extérieures à avoir vu le jour en 2013 à Repentigny. Les nouvelles installations au parc Jean-Claude-Crevier (anciennement L'Horizon), où l'on a également aménagé une piscine et une aire de baignade pour tout-petits, ont quant à elle été inaugurées le 20 juin. Ces équipements ont été ouverts au public le 22 juin, à l'instar des sept autres piscines extérieures du territoire.

Depuis leur ouverture, tout près de 9 000 baigneurs sont venus se tremper dans les eaux de nos nouvelles piscines, représentant environ 30 % de la fréquentation totale de l'ensemble de nos piscines extérieures. En fait, les piscines repentignoises ont connu un grand succès cet été encore avec plus de 28 500 visiteurs. Ces données réjouissent la Ville dont la volonté était de mettre à la disposition de ses citoyens des équipements sportifs et de détente accessibles à tous.

Que de rafraîchissement dans nos parcs! Qu'il s'agisse de l'aménagement de nouveaux parcs, de l'ajout de mobilier urbain, de la réfection d'un chalet ou de l'installation d'une piscine comme ici au parc Champigny, ces améliorations apportées aux terrains publics poursuivent les objectifs du Plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de répondre aux perspectives de croissance de la population et d'améliorer ses infrastructures.

Des équipements branchés sur les besoins de leurs usagers

Avec une capacité de 220 baigneurs, la piscine aménagée au parc Champigny est un équipement de haute qualité qui a permis cet été aux citoyens de l'ouest du territoire de s'adonner à de nombreuses activités aquatiques. Parmi elles, des animations pédagogiques et ludiques pour les enfants, de la natation pour tous, des activités de remise en forme, dont des cours d'aquazumba.

Outre la piscine, les améliorations du parc Champigny (225, rue Champigny) comprenaient la construction d'un tout nouveau chalet, le remplacement et le réaménagement des aires de jeux. Les travaux ont été exécutés en 2 phases. Ils ont été amorcés au printemps 2012 pour se terminer au printemps 2013, juste à temps pour la période estivale. Le tout représentant un investissement de 1 897 000 $, lequel a permis à la Ville de répondre à plus d'un objectif : accueillir un public plus nombreux –notamment le public des clubs aquatiques– et proposer plus d'activités pour les usagers.

Quant au parc Jean-Claude-Crevier (239, boulevard J.-A.-Paré), celui-ci fait foi de l'énergie déployée par la Ville pour offrir les meilleures conditions de pratique sportive et récréative aux citoyens du secteur. Les investissements majeurs aux équipements récréatifs de ce parc multifonctionnel consistaient, en plus de la construction de la piscine, en l'aménagement d'un chalet et à la revitalisation de la place de la famille.

« Ce sont des gains importants pour la population. Que ce soit pour garder la forme, se rafraîchir, s'amuser en famille, se détendre sous le soleil, nos nouvelles piscines ont su offrir l'occasion de profiter pleinement des bonheurs de l'eau! », souligne la présidente de la commission des Parcs et espaces verts, Mme Francine Payer.

Découvrez ville.repentigny.qc.ca
Chaque semaine nos capsules vidéo et Notre nouveau site mobile
Suivez-nous maintenant sur

Mot de la MAIRESSE

De l'action bénévole naît la communauté

Chères Repentignoises,

Chers Repentignois,

Le 19 octobre prochain, dans le cadre du Gala reconnaissance de la Ville de Repentigny, nous soulignerons l'apport inestimable de tous ces bénévoles qui, par leur travail et leur engagement, donnent à Repentigny cette couleur et cette spécificité qui en font l'une des communautés les plus actives au chapitre du bénévolat.

Repentigny compte un peu plus de 200 organismes. C'est vous dire le nombre de bénévoles qui contribuent de manière éloquente à la vie de notre collectivité, que ce soit dans les domaines du sport, de la culture, de l'action communautaire ou de l'aide humanitaire.

Le bénévolat, c'est une fenêtre ouverte sur le monde. C'est une façon de rencontrer, de découvrir et de s'impliquer tout en en retirant d'innombrables bénéfices.

Travailleurs de l'ombre, l'action des bénévoles est silencieuse. Ces gens de cœur sont présents partout au Québec. Les plus récentes données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale évaluent à plus de deux millions de personnes qui consacrent annuellement près de 385 millions d'heures de bénévolat dans toutes les sphères d'activités.

Ces mêmes données nous apprennent aussi que ce sont les personnes aînées qui donnent le plus grand nombre d'heures aux activités bénévoles. En fait, chaque bénévole de 65 ans ou plus effectue en moyenne 268 heures de bénévolat annuellement. Je vous assure que cela s'exprime haut et fort à Repentigny. Quelle belle façon de partager son savoir et son expérience !

L'implication des parents est tout aussi louable. Ils sont très nombreux à accompagner leurs jeunes et à s'investir à fond dans les comités et les conseils d'administration.

Vous comprendrez alors qu'il est important de mettre ces acteurs de la vie sociale à l'avant-plan et de mettre en lumière les actions qu'ils mènent discrètement tout au long de l'année.

Je veux remercier ces gens qui donnent de leur temps dans des causes qu'ils choisissent et adoptent. Par ce don de soi, vous concourrez à faire de notre communauté, une communauté vivante et attractive où les familles, les jeunes et les aînés s'y reconnaissent et s'y épanouissent.

Quelle grande richesse que sont les bénévoles!

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

Regard sur notre CULTURE

Pour la Semaine des bibliothèques publiques du Québec

S'évader à la bibliothèque!

Du 19 au 26 octobre, le Réseau des bibliothèques de Repentigny propose une foule d'activités gratuites à l'occasion de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec (SBPQ). Pour la 15e édition de l'évènement qui se déroulera sous le thème *À chacun son évasion,* plaisirs et découvertes seront au rendez-vous!

Conférences pour adultes

Fabuleux Yukon : Vivez la passion des grands espaces

avec Isabelle Chagnon, auteure, journaliste et photographe de voyage

Lundi 21 octobre, 19 h
Bibliothèque Robert-Lussier

Une conférence qui fait rêver de découvertes et d'aventures à travers les paysages majestueux et vertigineux du Yukon.

Activités jeunesse

Manu et Vampirus le froussard

avec les Fabulateurs, public 3 ans et plus

Dimanche 20 octobre, 14 h
Bibliothèque Edmond-Archambault

Spectacle de marionnettes

Le violon dingue

avec Production Sonne, public 5 ans et plus

Jeudi 24 octobre, 18 h 45
Bibliothèque Robert-Lussier

Spectacle musical interactif

Halloween :

Contes épouvantables et bricolages pour l'Halloween

Public 4 ans et plus

Jeudi 17 octobre, 18 h 45
Bibliothèque Robert-Lussier

Semaine du Fouineur

Le collectionneur de croûtes de fromage

avec Géronimo Stilton, public 6 ans et plus

Vendredi 15 novembre à 10 h
Bibliothèque Robert-Lussier

En nouveauté :

Journée internationale du jeu 2013

Pour toute la famille

Samedi 16 novembre, de 13 h à 16 h
Dans les deux bibliothèques

« Le Réseau des bibliothèques de Repentigny se joint cette année à des centaines de bibliothèques situées aux quatre coins du globe pour souligner cette journée festive. Venez découvrir les collections de jeux de société ainsi qu'une panoplie d'activités ludiques pour les petits et grands! » affirme Denyse Peltier, présidente de la commission Culture.

Retour sur les évènements :

Clôture du Club des aventuriers du livre

Le 22 août dernier, les bibliothèques de Repentigny ont souligné la fin de la saison du Club des aventuriers du livre en conviant leurs membres à une soirée des plus magiques. Le réseau tient à remercier de leur apport financier : Arts, culture et sociétés, Caisse Desjardins Pierre-Le-Gardeur et piscine municipale de Repentigny. Leur générosité est grandement appréciée de tous, y compris des grands aventuriers!

L'art d'offrir

Des trésors de créateurs d'ici et d'ailleurs

En novembre, le Centre d'exposition de Repentigny (CER) vous offre l'occasion de découvrir les artisans créateurs de la région et d'acquérir des œuvres originales alors qu'y seront présentées successivement l'exposition *Petits formats à offrir pour Noël* et la 15e édition du *Salon des métiers d'art de Lanaudière.* Pour un avant-goût du temps des Fêtes rempli de petites trouvailles qui feront le bonheur de tous!

Petits formats à offrir pour Noël

Du 7 au 10 novembre, pour une cinquième édition, 50 artistes amateurs et 50 artistes professionnels proposeront aux visiteurs des œuvres de petit format qui sauront ravir les amateurs d'art et les collectionneurs. Toutes les disciplines et les médiums y seront présentés. Trouvez-y de véritables petites perles de créativité!

Salon des métiers d'art de Lanaudière

Après deux premières éditions heureuses dans le sud de la région où l'événement avait accueilli près de 1000 visiteurs, l'équipe des métiers d'art de Lanaudière renouvelle l'expérience en s'arrêtant au CER, du 14 au 17 novembre. Ainsi, une trentaine d'artisans seront sur place dans un nouvel aménagement pour présenter leurs réalisations sur bois, cuir, papier, argent, verre et autres matériaux.

Ces deux expositions ne durent que quatre jours chacune. À cette occasion, le CER ouvrira ses portes le jeudi de 18 à 21 h, le vendredi de 11 h à 12 de même que le samedi et le dimanche de 11 h à 17 h. L'entrée y est libre. Pour plus d'informations, consultez le ville.repentigny.qc.ca/expositions.

Les artisans de chez nous sortent de leur atelier pour se réunir en un lieu privilégié. Profitez d'une occasion unique de les rencontrer et ayez le plaisir d'offrir des cadeaux uniques et faits main à ceux que vous aimez!

Concours de musique Hélène-Roberge

Une 10e édition sous la présidence d'honneur d'Alain Lefèvre

La 10e édition du Concours de musique Hélène-Roberge se tiendra du 6 au 10 novembre prochains sous la présidence d'honneur du pianiste Alain Lefèvre. Pendant ces cinq journées de compétitions, de jeunes musiciens talentueux se partageront la scène de la salle du conseil de l'hôtel de ville de Repentigny. Plus de 40 000 $ en bourse et services professionnels seront distribués.

Le lauréat ou la lauréate du concours sera automatiquement invité à offrir un spectacle lors de la prochaine saison de l'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique (ARAM), dans le cadre de ses concerts de la série Virtuoso.

Il faut savoir que le Concours de musique Hélène-Roberge est devenu le plus important événement du genre au Québec, autant par la qualité de ses participants que de par l'ampleur des bourses remises.

L'entrée est gratuite pour les spectateurs. Ne manquez pas cette opportunité d'assister à de grands moments dans l'intimité de la salle du conseil de l'hôtel de ville repentignois, situé au 435, boulevard Iberville.

Pour tout connaître de cet événement, visitez le aramusique.org

L'île Lebel sera envahie le 26 octobre!

L'île Lebel sera envahie par les sorcières, vampires et autres créatures le 26 octobre prochain, de 13 h à 23 h, pour J'Halloween à Repentigny. L'événement, qui avait attiré plus de 30 000 personnes l'an dernier, promet encore des moments inoubliables.

Petits et grands feront la rencontre de personnages intrigants et découvriront des lieux étranges. Des spectacles et de l'animation, par des clowns et des magiciens, agrémenteront la journée des petits monstres. Ces derniers pourront en profiter pour faire provision de friandises et courir la chance de remporter l'un des nombreux prix de présence.

La Maison hantée, la Maison au miroir, la Forêt enchantée et le concours de costume pour tous les âges sont de retour. Ils côtoieront plusieurs nouveautés, dont des jeux gonflables, du tir à la cible « paintball » et deux spectacles musicaux. La soirée débutera avec Karine et ses mauvais garçons, le tout suivi du groupe Sylvain et ses Marcel.

Pour consulter la programmation complète de l'événement, visitez le jhalloween.ca

Rappelons que l'activité est gratuite!

Spécial bain Halloween

Frissons, animation et bonbons à la piscine!

Le dimanche 27 octobre, petits et grands seront plongés dans une atmosphère festive, de 14 h à 16 h, pour l'incontournable bain d'Halloween présenté à la piscine municipale.

Les animateurs costumés, les jeux aquatiques, les prix de présence, les confiseries et la projection d'un film d'Halloween sauront combler les petits monstres. Profitez de l'occasion pour admirer les citrouilles du concours « Décore ta citrouille ». Vous n'avez pas encore participé? Venez chercher votre citrouille à la piscine et rapportez-là avant le vendredi 25 octobre, 22 h.

Le tirage aura lieu lors du bain spécial.

La piscine municipale est située au 130, rue Valmont. Information : 450 470-3440 ou piscine@ville.repentigny.qc.ca.

Semaine québécoise de réduction des déchets

Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), les citrouilles décorées avec des matériaux recyclés ont une chance supplémentaire de gagner un prix! Le tirage aura lieu lors du bain d'Halloween.

Pour en savoir plus sur la SQRD, venez consulter notre table de suggestion de lecture à la bibliothèque.

Pour une fête d'Halloween pleinement réussie

Le 31 octobre prochain, les petits monstres repentignois envahiront les rues de la ville. Les policières et policiers parcourront le territoire, de 16 h à 21 h, pour assurer la surveillance des rues. Le Service de police tient à rappeler aux automobilistes de faire preuve d'une grande prudence lors de cette soirée!

De leur côté, les pompières et les pompiers vous accueilleront à leur kiosque de prévention incendie à la Maison Hantée, au parc Colbert, à l'angle des rues Colbert et Marguerite-Couillard.

10 consignes de sécurité

- Porter des vêtements de couleurs claires et avec des bandes réfléchissantes pour se rendre visibles ;
- Éviter les masques et se maquiller pour bien voir et bien entendre ;
- Allumer une lampe de poche pour mieux voir et être plus visibles ;
- Sonner aux portes dûment identifiées en groupe ou avec un adulte et attendre toujours à l'extérieur des maisons ;
- Parcourir un côté de la rue à la fois et éviter de traverser inutilement ;
- Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher ;
- Informer ses parents de son trajet et de l'heure de son retour ;
- Traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière ;
- Refuser de s'approcher d'un véhicule ou d'y monter sans la permission de ses parents ;
- Vérifier avec ses parents les friandises reçues, pour les manger sans danger.

Un été chargé de bonheurs partagés

C'est sur une note joyeuse que s'est terminée la saison estivale à Repentigny! Voici un bref retour en photos des évènements que l'on a pu vivre ensemble:

Internationaux de tennis junior Banque Nationale

Du 23 au 31 août, les meilleures raquettes de tennis de niveau junior s'affrontaient dans le cadre des Internationaux de tennis junior Banque Nationale, tournoi d'envergure mondiale qui prenait place au parc Larochelle. On a profité de cette 28e édition pour inaugurer le « Mur des célébrités » soulignant le travail des bâtisseurs de l'évènement et des athlètes.

Fête au Petit Village

Près de 7 000 citoyens ont pris part aux festivités entourant la présentation de la 4e édition de la Fête au Petit Village, présentée les 14 et 15 septembre dernier. Ils ont eu la chance d'effectuer un véritable voyage dans le temps leur permettant de découvrir les trésors du patrimoine ancestral repentignois et de l'ancien Saint-Paul-l'Ermite. Une fin de semaine des plus festives!

Journées de la culture

À l'occasion des Journées de la culture les 27, 28 et 29 septembre dernier, Repentigny fourmillait d'activités gratuites pour célébrer les arts et la culture. Entre autres, les citoyens pouvaient participer à des visites guidées patrimoniales, assister à l'exposition *Le corps habité,* de Stéphane Daigle et Annouchka Gravel Galouchko et aux improvisations dansées de la *Marche du crabe,* inspirées des oeuvres du duo. Pour leur part, les 5 à 12 ans ont pu être initiés au théâtre avec les ateliers artistiques *Côte à Côte!*

Festival Oktoberfest des Québécois

Ce rendez-vous unique au Québec, où traditions bavaroises et accents québécois se rencontrent, a su combler les «biérophiles » qui y sont allés en grand nombre. En effet, ils étaient plus de 32 000 à s'y rassembler. Décidément, le festival est devenu, au fil des dernières années, un incontournable dans la région!

Remise des bourses annuelles

Grande soirée pour les camps de jour

Le 16 août dernier, une cinquantaine de convives étaient attendus à l'hôtel de ville pour la 8e édition de la Soirée des bourses remises aux membres du personnel des camps de jour. Cette soirée gala avait pour but de récompenser, en présence des partenaires du programme, l'apport des jeunes employés selon les différentes catégories.

Au cours de l'été 2013, le personnel des camps de jour de la Ville de Repentigny a eu à cœur le bien-être et la sécurité des enfants. Plus de 8 800 enfants ont fréquenté les camps et le taux d'inscription enregistré cette année aura été de 90 %.

Sélectionnés avec soin, les quelques 90 jeunes de l'équipe d'animation et parmi eux, les 25 aides-animateurs ont enjolivé la vie des enfants et facilité le train-train quotidien des parents! « Le travail lié à l'animation estivale est d'une très haute importance; c'est un métier à hautes responsabilités puisque nos jeunes employés traitent à la fois avec la clientèle enfants et avec la clientèle parents. Dynamisme, énergie, accueil, leadership et appartenance : autant de qualités et de valeurs qui font le succès de nos camps de jour en grande partie grâce aux jeunes qui les animent», a souligné la mairesse Chantal Deschamps.

C'est d'ailleurs dans une perspective de valorisation de l'animation estivale que la Ville de Repentigny a développé en 2006, en partenariat avec le Syndicat cana- dien de la fonction publique local 2168 et le secteur privé, dont l'équipe Richard/Ste-Marie de la Financière Banque Nationale et l'Air en Fête, un programme de bourses annuelles pour encourager ses jeunes employés dans la poursuite de leurs ambitions et de leur implication.

Ce programme poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser et maintenir un taux de rétention du personnel
- Reconnaître l'apport social des jeunes employés auprès de la communauté
- Souligner de façon particulière l'excellence et le dépassement
- Encourager la réussite scolaire et la poursuite des études des employés étudiants

Les récipiendaires

Un comité procède à un examen interne de toutes les candidatures afin de décerner huit prix à l'occasion de la soirée de gala. Les gagnants de l'édition 2013 sont :

Nicolas Chamberland, gagnant de la catégorie *Coup de pouce (aide-animateur bénévole)*

Amélie Janson, gagnante de la catégorie *Recrue de l'été*

Laurence Caron, gagnante de la catégorie *Ancienne de l'été*

Adèle Cyr, gagnante catégorie *Responsable de l'été*

Frédérick Sansoucy, gagnant de la catégorie *Animateur de l'été*

Vincent Langlois, gagnant de la catégorie *Nova*

Philippe Séguin et Catherine Ducharme, gagnants de la catégorie *Innovation l'Air en Fête*

William Demers, gagnant de la catégorie *Responsabilité sociale.*

Le ministère des Transports du Québec interpellé pour l'élargissement du pont Rivest et l'ajout de voies réservées sur l'autoroute 40

La Ville de Repentigny entend plus que jamais intensifier ses démarches auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin que le pont Rivest, sous sa tutelle, soit élargi et que des voies réservées au transport collectif soient ajoutées sur l'autoroute 40.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous en parlons, indique la mairesse repentignoise Chantal Deschamps. Pour le pont Rivest, la Ville de Repentigny a contribué à réduire le goulot d'étranglement en élargissant ses approches routières par l'ajout de deux voies de circulation, dans chaque direction, un investissement de plus de 8 M$, réalisé en 2009. Mais cela ne suffit pas. Il faut élargir ce pont qui représente le seul lien existant entre les deux portions du territoire repentignois », ajoute Mme Deschamps.

Quatre ans plus tard, l'axe Brien est encore plus achalandé. Il faut également savoir que les routes 341 et 343, menant à L'Épiphanie et L'Assomption, débordent régulièrement sur le boulevard Brien, ce qui n'améliore en rien ce problème chronique. « Tous ces éléments témoignent d'un besoin réel en faveur de l'élargissement du pont Rivest par le MTQ », souligne la mairesse, avant d'ajouter qu'elle souhaite que ce projet voie le jour d'ici 2015.

Un enjeu de sécurité pour la population

Chantal Deschamps a été claire dans ses demandes. Elle exhorte le ministre des Transports du Québec, Sylvain Gaudreault, de considérer avec sérieux et attention les demandes persistantes de la Ville pour l'élargissement du pont. « Nous en faisons un enjeu de sécurité et de qualité de vie pour les piétons, les automobilistes et les cyclistes qui doivent emprunter ce pont quotidiennement. C'est un besoin pour la population.

Rappelons que l'estimation des coûts pour l'agrandissement de la structure actuelle se chiffre à environ 10 millions.

Pour Chantal Deschamps, l'élargissement du pont Rivest, l'ajout de voies réservées sur la 40 et la venue prochaine du Train de l'Est sont autant de projets qui vont contribuer à l'amélioration du réseau routier.

Les voies réservées : un incitatif au transport collectif

La Ville de Repentigny presse également le MTQ de réaliser une étude de faisabilité quant à l'ajout de voies réservées au transport collectif et au covoiturage sur l'autoroute 40, dans les deux directions.

Selon la mairesse de Repentigny, Chantal Deschamps, ce projet, jumelé à la mise en service du train de banlieue, favoriserait grandement la décongestion du réseau routier en période de pointes.

« L'étude, c'est la première étape afin que l'Agence métropolitaine de transport (AMT) puisse inclure à son tour l'aménagement des voies réservées dans notre secteur, a affirmé Mme Deschamps. C'est un projet crucial parce que le Train de l'Est ne réglera pas à lui seul les importants bouchons de circulation en pointes du matin et du soir, La Rive-Nord a trop longtemps été le parent pauvre en transport. Une voie réservée est un incitatif pour prendre le transport en commun et réduire la congestion routière », de conclure Chantal Deschamps.

Service d'appels automatisés

Pour vous informer en cas d'urgence

La Ville de Repentigny a récemment fait l'acquisition d'un automate d'appel afin de rejoindre ses citoyens en cas de sinistre ou d'événements soudains. Afin de pouvoir en optimiser la portée, elle fera bientôt appel à vous pour lui transmettre vos coordonnées.

Avis d'ébullition ou catastrophe naturelle, dans ces situations EXCEPTIONNELLES, le système logera, dans les plus brefs délais, un appel dans un maximum de foyers, commerces, institutions et commerce du territoire. L'intervention sera globale ou encore, elle ciblera un secteur défini, selon la nature de l'événement. En aucun cas vous ne serez rejoints pour toute forme de sollicitation.

Assurez-vous d'être rejoint

La téléphonie ciblée est un outil performant, mais son efficacité repose sur la mise à jour de la base de données. C'est pourquoi votre collaboration est importante.

La Ville de Repentigny dispose déjà d'une liste de numéros via le service 411. Par ailleurs, cette liste gagnera à être bonifiée par l'ajout de numéros confidentiels ou additionnels (par exemple, un deuxième numéro par ménage), suivant les préférences des citoyens. Ainsi, vous recevrez bientôt par la poste un dépliant vous invitant à fournir vos coordonnées. Il vous sera alors possible de fournir un numéro de téléphone primaire où vous pourrez être rejoint facilement et un numéro secondaire, qu'il soit filaire ou cellulaire. Si vous êtes absent au moment de l'appel, un message pourra être laissé sur votre répondeur ou votre boîte vocale. Notez également que l'opération permettra de valider la présence du numéro de téléphone de votre résidence sur la liste.

À la suite d'un déménagement ou d'une modification de vos coordonnées, il sera de votre responsabilité de mettre vos informations à jour. Deux façons vous seront offertes afin d'adhérer au service : par Internet, en remplissant le formulaire prochainement en ligne sur notre site, ou par téléphone. Tous les détails figureront dans le dépliant qui vous sera bientôt acheminé.

Moyen complémentaire

Ce système d'appel est un moyen de communication complémentaire aux outils auxquels la ville a recours en cas d'urgence, à savoir : le site Web de la municipalité, ses comptes officiels Facebook et Twitter, de même que l'affichage électronique sur panneaux aux entrées de ville et dans une quarantaine de commerces du territoire.

La MRC de L'Assomption a 30 ans

Le 12 septembre dernier, dans la grande salle du Centre de formation professionnelle Les Riverains, l'ensemble de la communauté municipale s'était donné rendez-vous pour souligner les 30 ans d'existence de la municipalité régionale de comté de L'Assomption.

Lors de sa prise de parole, la préfète de la MRC de L'Assomption et mairesse de Repentigny, Chantal Deschamps, a défini la MRC de L'Assomption comme une région qui a su relever de nombreux défis, dont les plus récents, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et son Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

« En 30 ans, la MRC a grandi, certes, mais s'est aussi dynamisée sur tous les plans, consent Chantal Deschamps, que ce soit dans son économie, son offre culturelle, son transport en commun ou dans son développement durable ».

Comptant à sa création en 1983 neuf (9) villes et paroisses, la MRC de L'Assomption a connu deux regroupements en trois décennies ce qui porte le nombre de ses composantes à 6, soit les villes de Repentigny, L'Assomption, Charlemagne et L'Épiphanie et les paroisses de St-Sulpice et de L'Épiphanie. Sa population compte plus de 120 000 habitants en 2013.

Le schéma d'aménagement, la pierre d'assise du développement

Le tout premier schéma d'aménagement de la MRC de L'Assomption, qui définit les grandes orientations du territoire, a été adopté en 1988. La MRC a aussi adopté sa première politique culturelle en 1999. Quant au CLD de la MRC de L'Assomption, un partenaire de premier plan, il a vu le jour en 1998.

Un livre sur l'histoire de la MRC

Les dirigeants de la MRC de L'Assomption ont aussi profité de cet événement pour lancer officiellement un nouvel ouvrage, Une terre, de l'eau et du cœur, produit par la MRC, sous la direction de Mme Josée Fafard, coordonnatrice culture et événements.

Les dirigeants de la MRC de L'Assomption. Dans l'ordre habituel, Denis Lévesque, maire de la Paroisse de L'Épiphanie, Normand Grenier, maire de Charlemagne, Joffrey Bouchard, directeur général de la MRC de L'Assomption, Chantal Deschamps, préfète et mairesse de la Ville de Repentigny, Benoit Verstraete, maire de la Ville de L'Épiphanie, Louise T. Francoeur, mairesse de L'Assomption et Michel Champagne, maire de la Paroisse de St-Sulpice.

Station de purification de l'eau

Une sixième phase de travaux depuis sa construction en 1958

D'ici peu, d'importants travaux de mise aux normes seront complétés à la station de purification de l'eau, située sur le rue de la Traverse, en bordure de la rivière L'Assomption.

Ajout d'une barrière de désinfection à l'ultraviolet, aménagement d'une nouvelle salle de contrôle, mise à niveau du laboratoire, ajout d'un atelier mécanique et modernisation des espaces réservés au personnel, voilà autant de travaux réalisés au cours des deux dernières années.

Construite en 1958, la station de purification de l'eau subit présentement sa 6e cure de rajeunissement et de mise à niveau. Des travaux y ont été menés en 1958, lors de sa construction, mais aussi en 1963, en 1973, en 1978, en 1992 et aujourd'hui en 2013.

Les équipements desservent présentement plus de 90 000 personnes, dont tous les Repentignoises et les Repentignois, des deux secteurs, de même que le carrefour des fleurs de Terrebonne (secteur Lachenaie).

En 2012, on y a produit 12 669 470 m³ d'eau potable ce qui, traduit en gallons, représente pas moins de 2 735 273 420 gallons!

La désinfection à l'ultraviolet a été ajoutée au procédé de traitement. On voit ici les nouveaux filtres installés.

Élus, employés municipaux et partenaires du projet ont salué la fin prochaine des travaux majeurs à la station de purification de l'eau de la Ville de Repentigny.

Depuis sa construction en 1958, la station de purification de l'eau a connu six phases de mise aux normes et d'agrandissement.

Rue Léveillé

La Ville y réalise d'importants travaux d'infrastructures

Le 30 septembre dernier, la Ville de Repentigny a donné le coup d'envoi à d'importants travaux de réfection des infrastructures sur la rue Léveillé, dans le secteur Le Gardeur, pour la partie située au sud du boulevard Lacombe.

Réalisé au coût de 524 797 $, ce projet bénéficie d'une subvention de 312 830 $ en provenance du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

Le chantier sera réalisé en deux phases, avec le gros des ouvrages menés cet automne et la pose de la seconde couche de pavage au printemps 2014.

Rue Notre-Dame

Les travaux en cours sur la rue Notre-Dame, dans l'est du territoire repentignois, avancent à grands pas et les échéanciers sont jusqu'à maintenant respectés.

Rappelons que du boulevard Laurentien jusqu'à la limite est de la Ville, la rue Notre-Dame passera de deux à quatre voies, ce qui facilitera grandement la circulation routière sur cette artère principale, tout en ajoutant à la sécurité des piétons et des cyclistes.

Pour l'ensemble des informations touchant les travaux en cours sur le territoire repentignois, les citoyens peuvent consulter la section Info-Travaux du site Internet de la Ville au ville.repentigny.qc.ca

Une superbe récolte pour la municipalité

Repentigny couronnée d'un 4e fleuron

La corporation des fleurons du Québec procédait le 19 septembre dernier, au dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2013. Repentigny y récoltait son quatrième fleuron. Comme quoi son branding « S'épanouir » lui va si bien!

Des 135 municipalités évaluées cette année, seulement 30 obtenaient quatre fleurons. Qui plus est, 61 d'entre elles progressaient fièrement d'un fleuron ou plus dans l'échelle de la classification horticole (1 à 5 fleurons). C'est là une progression remarquable qui témoigne que l'acquisition de fleurons est devenue, au fil des ans, une source de motivation formidable pour la collectivité. Ils sont en effet décernés pour une période de trois ans, durant lesquels les municipalités et leurs citoyens travaillent à améliorer leur environnement horticole et paysager.

« Je tiens à remercier tous les résidents, les commerçants, les dirigeants d'entreprises ainsi que les employés municipaux qui ont contribué à l'obtention de ces quatre fleurons. Ce magnifique accomplissement est le résultat des efforts conjugués de chacun », indiquait la mairesse repentignoise, Chantal Deschamps. « Cette année, notre Division parcs et espaces verts a particulièrement su démontrer son savoir-faire et sa créativité en participant aux Mosaïcultures internationales et en réalisant de superbes aménagements dans le cadre des travaux prévus au plan directeur des parcs et espaces verts. Maintenant, en route vers un 5e fleuron, qui sera le défi d'une communauté tout entière. », a ajouté Mme Deschamps.

Visite du 26 août

Les classificateurs de la corporation des fleurons du Québec ont visité Repentigny le 26 août dernier. Ces derniers sont venus évaluer les aménagements à la vue du public sur 60 % du territoire. Les critères d'évaluation touchaient notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage urbain. Les points ont été répartis dans 5 domaines : efforts de la municipalité (340 points); efforts des résidents (230 points); efforts des institutions (180 points); efforts des industries et des commerces (140 points). S'y ajoutait un pointage de 160 points réservés aux initiatives communautaires et au développement durable.

La mairesse repentignoise Chantal Deschamps est entourée de David Legault, directeur général, Julie Tellier, contremaître aux parcs et espaces verts, Sylvie Bouchard, directrice du Service des travaux publics, Francine Payer, présidente de la commission Parcs et espaces verts, Judith Tardif, chef horticole et Carole Mailloux, chef de division parcs et espaces verts.

Repentigny récolte le Prix Design des Mosaïcultures Internationales

La Ville de Repentigny a récolté les honneurs de la 5e édition des Mosaïcultures Internationales de Montréal 2013 (MIM2013) alors que son œuvre « S'épanouir » y a reçu nul autre que le prix Design. Son prix lui a été remis le 27 septembre dernier, à l'occasion de la cérémonie de clôture de l'événement.

Parmi la cinquantaine d'œuvres présentées aux MIM2013, le Jury international en a récompensé 25, autant nationales qu'internationales. Le prestigieux Jury a décerné ses prix en se basant sur des critères spécifiques dont le respect du thème Terre d'Espérance, la représentation de la culture du participant, la composition de l'œuvre, la qualité de la réalisation ainsi que les techniques d'innovation dont ont fait preuve les artistes dans le traitement du sujet et des matériaux.

« Alors que les géants de l'horticulture d'une vingtaine de pays dans le monde se sont dépassés en faisant montre de leur savoir-faire, notre ville a su se distinguer dans le volet national. Nous apprenons cette nouvelle au lendemain de l'attribution d'un quatrième fleuron par la Corporation des Fleurons du Québec. Voilà qui fait un bouquet bien garni pour la Ville de Repentigny », s'est exprimé la mairesse Chantal Deschamps.

Une œuvre aux couleurs de Repentigny

Intitulée S'épanouir, la création symbolise la croissance de la ville dans une perspective de développement durable. La structure impressionnante, sur un site d'une superficie de 75 m², place la famille au premier plan d'une ville verte où l'eau, une richesse protégée, fait partie intégrante du paysage. L'œuvre composée de plus de 12 000 plants a une facture urbaine et contemporaine. L'ensemble est aux couleurs de Repentigny, Ville verte et bleue, qui offre à sa population un cadre de vie préservé en adéquation avec sa vision d'avenir.

L'œuvre repentignoise a été imaginée par Judith Tardif, chef horticole à la Ville de Repentigny. C'est l'équipe horticole de la Ville qui a réalisé la mise en place des structures, la plantation, fait les premières tailles et supervisé l'entretien. Soulignons que la fabrication des structures métalliques a été confiée à l'entreprise locale Kadriform, située dans le secteur industriel. L'artiste repentignoise Caroline Bouchard, sculpteure-modéliste, a elle aussi participé à la création en confectionnant deux personnages assis sur un pont, tel un passage entre le passé et l'avenir, unissant les idées et les générations.

S'enraciner pour S'épanouir

Une plantation d'arbre symbolique au parc Claudel

Le 26 septembre dernier, la Ville de Repentigny plantait un arbre au parc Claudel, situé dans le quartier Valmont sur parc à l'occasion d'une petite cérémonie réunissant des résidents du quartier. Par ce geste symbolique, la municipalité a réaffirmé sa volonté de préserver ses parcs et espaces verts afin d'offrir à ses citoyens des aires de détente et de jeux où ils pourront s'épanouir.

« S'enraciner, pour s'épanouir », c'est l'inscription qu'on peut lire sur une petite plaquette qui a été installée à proximité de l'arbre, un érable (acer) au feuillage rouge. On peut aussi y lire le nom de Francis Latour, jeune résident du quartier. C'est à la suite d'une initiative de l'adolescent que la Ville a tenu cette petite cérémonie de plantation. Celui-ci était venu remettre une pousse d'arbre à l'assemblée du conseil municipal cet été pour remercier les élus d'avoir protégé ce parc où il a grandi, dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle école dans le quartier. Francis était accompagné d'une dizaine de voisins qui partageaient les mêmes préoccupations. À ceux-là, la Ville avait répondu qu'elle estimait que ce projet si important pour notre communauté puisse voir le jour sans toutefois compromettre l'accès à nos espaces verts, comme le parc Claudel qui correspond au profil de la clientèle de l'est de la ville.

Ajout d'équipements récréatifs

Non seulement le parc a été préservé, mais on y a ajouté de nouveaux équipements récréatifs, tels des jeux individuels à ressorts pour les enfants de 2 à 6 ans. La municipalité a alors profité de la cérémonie de plantation pour inaugurer ces nouveaux jeux qui feront le bonheur des tout-petits. On prévoit aménager dans ce parc une troisième aire de jeux au printemps prochain. Celle-là sera pour sa part destinée aux enfants de 6 à 12 ans.

C'est là la poursuite des travaux réalisés cet été dans le cadre du plan directeur des parcs et espaces verts, notamment aux parcs Juneau, Desrosiers et Lajoie. D'autres projets sont prévus cet automne, soit aux parcs Montcalm et des Artisans où il y aura rafraîchissement des équipements en place.

« Nos parcs sont précieux pour notre communauté, pour les sports qu'on peut y pratiquer, pour la nature à contempler, pour s'y détendre en toute sécurité, pour passer du bon temps en famille et s'y retrouver! », a ajouté la mairesse repentignoise.

La Popote roulante arrive en ville!

Le 9 octobre, La Popote roulante Rive-Nord annonçait son ouverture officielle. Ce nouvel organisme offre un service de préparation et de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes handicapées. La Ville de Repentigny a annoncé une aide de 9 000 $ pour le démarrage des activités.

La Popote propose des repas chauds et congelés, préparés avec soin et livrés aux domiciles des usagers. C'est une équipe de bénévoles dévoués, formés et encadrés, qui assure la livraison des repas, en plus de passer quelques minutes avec les clients afin de briser leur isolement et, au besoin, orienter ces personnes vers les services appropriés. Les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes vivant avec un handicap physique, sensoriel, mental ou intellectuel sont priorisées.

La Popote roulante Rive-Nord a été créée grâce à l'implication impressionnante de nombreux acteurs de la région. La contribution en ressources financières, matérielles et humaines d'une quinzaine d'institutions et d'organismes communautaires du milieu a été nécessaire pour mettre ce service en place. « La création de ce nouvel organisme représente une intervention collective très pertinente dans la vie quotidienne de plusieurs citoyennes et citoyens qui pourront maintenant recourir à de l'aide pour l'heure du repas. Je me réjouis de cette mobilisation de notre milieu visant à accompagner nos aînés dans une nouvelle période de leur vie, pour un vieillissement actif et épanoui chez nous! », a indiqué la mairesse de la Ville de Repentigny, Mme Chantal Deschamps.

Démarche Municipalité amie des aînés

La mairesse a par ailleurs profité de cette occasion pour annoncer que le ministère de la Santé et des Services sociaux accordait une aide financière de 12 500 $ à la Ville de Repentigny pour le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.

Cette subvention permettra à la Ville d'adapter sa prochaine Politique de la famille et des aînés selon les valeurs associées au « vieillissement actif », pour reprendre l'expression de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La Ville entend en effet appliquer cette vision intégrée permettant de se soucier des générations actuelles et futures d'aînés. « Dans une ville, c'est possible d'optimiser les initiatives citoyennes de bonne santé, de participation et de sécurité. La création de la Popote roulante en est un bel exemple, qui va d'ailleurs de pair avec notre vision. Celle de permettre aux Repentignoises et aux Repentignois de s'épanouir à tous les âges de la vie », de conclure Chantal Deschamps.

Les policiers sociocommunautaires au service des jeunes via le Web et la vidéo

Bruno Marier (sergent aux relations communautaires et affaires publiques), Daniel Archibald (Inspecteur-chef/Division du développement stratégique), Francine Payer (conseillère municipale), Raymond Hénault (président de la commission Sécurité urbaine), Andréanne Deschamps (superviseure clinique à Jeunesse, J'écoute Centre d'intervention de Montréal), Claude St-Pierre (policier, section socio-communautaire), Geneviève Rousetty (conseillère pédagogique à la Commission scolaire des Affluents) et Dominique Lapointe (policière, section socio-communautaire).

La section sociocommunautaire du Service de police de la Ville de Repentigny inaugure un nouveau logo de nonalaviolence.com qui trouve maintenant sa niche sur le site Internet de la Ville de Repentigny. La formule revue et améliorée vise à satisfaire au mieux les jeunes internautes intéressés ou préoccupés par les situations de violence ou d'intimidation en encourageant la dénonciation. L'objectif global énoncé lors du lancement du projet en 2007 demeure le même : contrer la violence en milieu scolaire et dans les lieux publics, les parcs, les rues et même à la maison.

La section *Non à la violence* renferme de l'information et des outils pour identifier la violence, le taxage et l'intimidation. Une fois la problématique identifiée, les jeunes concernés peuvent se confier auprès de Jeunesse J'écoute, lequel est sans frais, anonyme, disponible 24/7 par téléphone et par Internet. L'organisme est devenu l'un des plus grand et des plus respecté fournisseurs de services aux jeunes et c'est pourquoi le Service de police tenait à ce nouveau partenariat.

« Les victimes ou les témoins qui sont prêts à dénoncer l'agresseur peuvent le faire auprès de notre Service de police ou encore, à un adulte en qui ils ont confiance », ajoute M. Bruno Marier, sergent aux Relations communautaires et Affaires publiques.

Silence, la police tourne!

Le site se démarque par son matériel vidéo, comme c'est la première fois que des policiers se prêtent au jeu de la caméra en réalisant une vidéo « maison » pour le compte du site Internet municipal. L'intention était de faire une capsule suffisamment générale afin qu'elle puisse être éventuellement regardée par des jeunes issus de partout au Québec.

Pour ajouter à l'efficacité du message véhiculé dans la vidéo, le Service de police a fait appel à un partenariat avec Jeunesse J'écoute. Et pour la nouvelle mouture du site Internet réalisé par les policiers en collaboration avec le Service des communications, les partenaires d'origine sont toujours sur la ligne de feu : la Commission scolaire des Affluents, les directions d'écoles et les conseils d'établissement de même que la Table de concertation jeunesse.

Les nouveaux outils pour contrer la violence et l'intimidation seront présentés lors de la quarantaine de conférences prononcées par les policiers jeunesse dans les écoles du territoire de Repentigny et de Charlemagne cette année. De nouveaux objets promotionnels seront également distribués aux jeunes lors de ces présentations.

Le Club de badminton de Repentigny souffle 30 chandelles

Dans le cadre d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville le 11 septembre dernier, les autorités municipales ont voulu souligner les 30 ans d'existence du Club de badminton de Repentigny.

Son président, Denis Lapensée, était accompagné pour l'occasion des membres de son conseil d'administration, composé de six autres bénévoles (Sylvie Cardinal, Danielle Dallaire, René Turcot, Serge Laroche, Raymond Therrien et Robert Savard).

Utilisant principalement les gymnases de l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur, le Club repentignois compte à ce jour plus de 300 membres d'âge adulte qui pratiquent cette discipline de façon récréative.

Le président Denis Lapensée au moment de signer le livre d'or de la Ville de Repentigny. Il est accompagné de Sylvain Benoit (à droite sur la photo) conseiller municipal et président de la commission Loisirs et sport et de Pierre Fortier, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

La Terre épargnée de 10 000 kg de RDD

Le samedi 7 septembre, près de 520 automobilistes repentignois ont convergé vers les écoles secondaires Jean-Baptiste-Meilleur et L'Horizon où se tenait la collecte satellite des résidus domestiques dangereux (RDD) afin d'y remettre peinture, solvant, propane ou aérosols, pour ne nommer que ceux-ci.

Collectivement, ils ont permis de détourner de l'enfouissement non moins de 11 783 kg de matières toxiques, corrosives ou inflammables. La Ville de Repentigny tient à remercier tous ses écocitoyens et invite la population à se rendre à l'écoparc de la MRC de L'Assomption pour se départir de ses matières dangereuses d'ici la prochaine collecte des RDD qui se tiendra l'automne prochain.

Rappelons qu'on peut aussi se présenter dans les boutiques électroniques pour se départir de matériel informatique, dans les pharmacies pour les médicaments, dans la majorité des quincailleries ou autres points de vente pour la peinture et dans les garages pour les huiles usées.

Présente à l'école L'Horizon, la conseillère municipale Francine Payer a vu défiler 190 voitures, transportant 3 496 kg de RDD. Sur cette photo, elle est accompagnée de Marie-Claude Perron, chef de section environnement, de Mihaela Rosca, chimiste, et des employés de Newalta, responsable du service de collecte.

Collecte des résidus verts

Évitez à vos citrouilles de mourir de trouille

Au lendemain de la fête de l'Halloween, vos citrouilles ont horreur de se retrouver dans les ordures! Les mardis et mercredis, selon votre secteur de résidence, profitez plutôt de la collecte des résidus verts pour permettre à vos citrouilles, épis de maïs secs et ballots de foin (50 livres maximum) de connaître une fin heureuse.

N'oubliez pas de les dépouiller de toute décoration et matière non organique.

Rappelons-le, cette collecte a lieu d'avril à novembre :

- Le mardi pour les secteurs 1 et 2
- Le mercredi pour les secteurs 3 et 4

Les dates de début et de fin de la collecte varient en fonction de la température.
Surveillez le site Internet de la municipalité pour connaître la date de la dernière collecte des résidus verts.

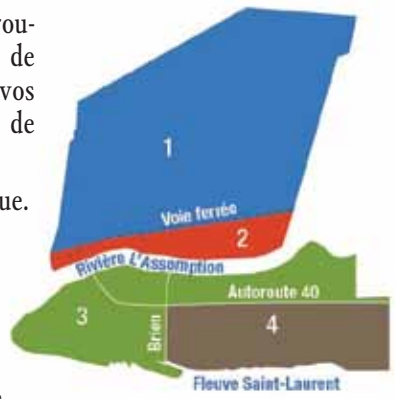

Petits rappels automnaux

Avec l'arrivée imminente de la saison froide, voici quelques rappels touchant la réglementation municipale repentignoise.

Abris d'auto : autorisés du 15 octobre au 15 avril

Les Repentignoises et Repentignois qui désirent installer un abri temporaire (superficie maximale de 50 mètres carrés) sont autorisés à le faire sur le territoire du 15 octobre au 15 avril de chaque année pour les immeubles de quatre logements ou moins.

Si vous installez ce type d'abri pour la première fois, vous devez, au préalable, obtenir un permis au coût de 30 $. Celui-ci est également requis pour les tambours (superficie maximale de 6 mètres carrés) et les abris d'auto permanents fermés temporairement. Il est valable pour les années ultérieures dans la mesure où vous n'apportez aucun changement au type d'abri, à son emplacement ou à ses dimensions.

Vous pouvez faire votre demande en ligne au ville.repentigny.qc.ca

Remisage et stationnement d'équipement saisonnier

Le remisage de motoneige, habitation motorisée, remorque, véhicule tout-terrain, roulotte, bateau de plaisance, tente-roulotte et de tout autre équipement comparable est autorisé pour une habitation comportant trois logements et moins. Pas plus de deux équipements peuvent être stationnés ou remisés sur la propriété.

L'équipement peut être stationné en cour avant durant la saison où il est utilisé, s'il respecte les conditions précisées ci-dessous. Le reste du temps, il doit être remisé dans la cour latérale ou arrière à 0,5 mètre des lignes de propriété.

Il doit être en état de fonctionner et doit respecter les dimensions suivantes :

Cour avant

- Hauteur maximale : 2,5 m (8 pi 2 po)
- Largeur maximale : 2,5 m (8 pi 2 po)
- Longueur maximale : 6 m (19 pi 6 po)

Lorsqu'il est stationné en cour avant, l'équipement ne doit pas empiéter dans l'emprise de la voie publique et doit être situé à un minimum de 3 m (9 pi 10 po) du pavage.

Cours latérales et arrière

- Hauteur maximale : 3,5 m (11 pi 6 po)
- Longueur maximale : 12 m (39 pi 4 po), incluant la remorque

Pour toute question au sujet de ces diverses réglementations, adressez-vous au Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3840.

Les écoparcs passent à l'horaire d'hiver

Prenez note que l'écoparc de Repentigny ouvrira ses portes uniquement le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30, à compter du 16 novembre tandis que l'écoparc de la MRC de L'Assomption verra des modifications à son horaire à compter du 1er décembre. Jusqu'au 31 mars, ce dernier sera ouvert les jeudis et vendredis, de 13 h à 19 h, et les samedis et dimanches, de 10 h à 17 h.

Les écoparcs permettent de détourner de l'enfouissement une importante quantité de rebuts qui seront ensuite réutilisés, recyclés, valorisés ou traités adéquatement.

Renseignez-vous sur les matières et quantités acceptées ainsi que sur les conditions d'accès et autres règles d'utilisation en consultant notre site Internet.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 12 novembre 2013, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1
André Cyr — 450 585-3410 — cyra@ville.repentigny.qc.ca

District 2
Georges Robinson — 450 654-9746 — robinsong@ville.repentigny.qc.ca

District 3
Denyse Peltier — 450 581-5733 — peltierd@ville.repentigny.qc.ca

District 4
Cécile Hénault — 450 654-3046 — henaultc@ville.repentigny.qc.ca

District 5
Éric Laporte — 450 581-5026 — laportee@ville.repentigny.qc.ca

District 6
Sylvain Benoit — 514-602-4793 — benoits@ville.repentigny.qc.ca

District 7
Raymond Hénault — 450 581-0319 — henaultr@ville.repentigny.qc.ca

District 8
Mario Morais — 450 654-4018 — moraism@ville.repentigny.qc.ca

District 9
Serge Gauthier — 450-585-6616 — gauthiers@ville.repentigny.qc.ca

District 10
Luc Gauthier — 514-713-8337 — gauthierl@ville.repentigny.qc.ca

District 11
Francine Payer — 450 582-7711 — payerf@ville.repentigny.qc.ca

District 12
Sylvie Langlois-Brouillette — 514 295-8376 — langlois-brouillettes@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

M 103,5FM — Hebdo Rive Nord.com — Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.

Réalisation : Service des communications de la Ville de Repentigny
Infographie : JB2design
Impression : Imprimerie Rivest
Distribution : Postes Canada
Tirage : 35 700 exemplaires

100% 100% BIOGAZ